[illegible]

JOHN E. KING,
Orateur de la Chambre des Représentans.
J. B. PLAUCHE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.
Approuvé le 13 mars 1852.
JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat.

MATCHES.

ALLUMETTES [illegible] J. B. LANG, No 128, rue de Chartres.

BUREAU DE L'EXECUTIF.

BATON ROUGE, 17 février 1852.

ATTENDU que Valmont Soniat Dufossat s'est ce jour adressé à moi pour le cancellement des obligations suivantes, savoir:

Une obligation signée par le dit V. Soniat Dufossat, comme principal, le 10 novembre 1849, de la somme de six mille piastres, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme shérif de la paroisse Jefferson, ensemble avec Moloney Soniat Dufossat et Amélia Delauize, veuve de feu Robert Avart comme sécurités.

En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes les personnes intéressées d'avoir à déduire, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites obligations ne seraient pas cancellées et annullées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, ce 17ème jour de février 1852, et de l'Indépendance des Etats-Unis, la soixante-seizième.

Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS,

[illegible] février 1852.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No UN.

Séance du lundi 23 février 1852.

Résolu que le maire donnera avis public en français et en anglais, pendant vingt jours, dans la gazette officielle qu'il adjugera la construction et le privilège exclusif d'un chemin à coulisses (ses chars devant être traînés par des chevaux) pour le transport des passagers, aux conditions suivantes, savoir: de la rue du Canal, à l'intersection de la rue des Remparts, de là à la rue Claiborne, de la rue Claiborne, à la rue des Ursulines, de la rue des Ursulines, qui longera jusqu'au bayou St Jean. Le contracteur aura le privilège d'étendre sur la rue Claiborne, une branche du chemin, de la rue des Ursulines à l'Esplanade et de relier le chemin à tout railroad de la troisième municipalité à tout point d'intersection au dessous de la rue des Remparts. Ce chemin à coulisses sera fait conformément aux plans et devis du voyer de la municipalité No Un. Un pont solidement construit sera jeté sur le canal Carondelet; le tout entièrement aux frais de l'entrepreneur.

Résolu que dans les spécifications le Conseil se réserve le droit de fixer les jours et les heures de départ et le prix du transport, qui n'excédera jamais dix cents.

Résolu que l'entrepreneur sera tenu de tenir le dit chemin en bon état pendant toute la durée de son contrat.

Résolu que ledit contrat sera adjugé à la personne qui soumissionnera pour le terme le plus court pour jouir du privilège exclusif du dit chemin et qui s'engagera à construire à ses frais ledit chemin, la municipalité ne devant aucunement rien payer, et à l'expiration dudit contrat le chemin, les chars et tous autres objets appartenant audit chemin reviendront de plein droit à la Municipalité No Un.

Approuvé le 27 février 1852.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Signé JH. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, A. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS,

Le 27 février 1852.

En vertu des résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné que, le lundi 22 de mars 1852, à midi, je recevrai, à mon bureau, je vendrai au rabais le contrat pour la construction et le privilège exclusif d'un chemin à coulisse (les chars devant être traînés par des chevaux) pour le transfert des passagers, le tout comme ci-dessus expliqué.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Bureau du Trésorier de la Municipalité No. Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y aura cinq [illegible]

J. A. DUREL, Trésorier.

DELCROIX,

Magasin de Papier Peint,

106, RUE DE CHARTRES, 106,

Entre St-Louis et Conti.

VIENT de recevoir par les navires Gerres et Belle Assise, du Havre, [illegible]

DELCROIX, 106, rue de Chartres.

GRANDES NOUVEAUTES DE PRINTEMPS.

McCLURE & SAUNDERS,

NOUVEAUX MAGASINS No 20 AU PREMIER.

ONT reçu par les navires Louisa, Clay, Louis [illegible]

Rubans nouveau genre,
Fleurs artificielles,
Plumes et Marabouts,
Broderies en tous genres,
Gants et Mitaines,
Eventails,
Parasols et Ombrelles,
Mouchoirs batiste et soie.

Avis aux Habitans Sucriers.

[illegible]

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION.

A VENDRE, [illegible] TOURNADE, [illegible]

CHAMPAGNE. [illegible] GILDEMEESTER & Co. 33, rue Gravier

Navire Radius, de Bordeaux.

30 [illegible] THOMAS PINET & Co.

[illegible] PENZIG & IKEN

[illegible] HENRY VALLETON, 90, rue St-Louis.

SARDINES A L'HUILE.—250 caisses de la marque Bouvet [illegible] BRUGUIERE & Co, 9, rue Bienville.

VANILLE [illegible] BRUGUIERE & Co, 9, rue Bienville.

BOUGIES. [illegible] BRUGUIERE & Co, 9, rue Bienville.

Nattes Nattes Nattes.

A VENDRE, par les soussignés, à très bas prix: [illegible]

GIQUEL & JAMISON, 18 rue de Chartres.

EN débarquement du navire Lexington, du Havre, et à vendre par le soussigné: Un assortiment complet de pâtés truffés, consistant en pâtés de foie de canard, de foie d'oie de Strasbourg, de perdrix, de bécasses rouges, de pluviers dorés, de lièvre, d'alouettes, &c, &c, en demi et quarts de boîtes.

NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un grand et bel assortiment de chapeaux pour hommes, cadets et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix avantageux, savoir:

30 balles chapeaux de Campeche, depuis $1 la douzaine et au-dessus.
300 douzaines chapeaux de Panama, depuis $2 la douzaine et au-dessus.
50 douzaines chapeaux de paille d'Italie, de toute grandeur et de toute qualité.
500 douzaines chapeaux de paille cousue, depuis $2 50 la douzaine et au-dessus.
250 douzaines chapeaux de feutre sans apprêt, de toute grandeur et de toute qualité.
Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.
Chapeaux de castor noir et gris, de tout genre et de toute qualité.
Chapeaux d'amazones pour dames, en feutre et paille d'Italie.
Chapeaux de soie, de tout genre et de toute qualité.

ALBERT & TRICOU, 37, rue de Chartres.

Les fashionables trouveront en outre dans nos magasins de détail, 37, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis, le plus élégant de chapeaux confectionnés avec le plus grand soin, sous la surveillance de notre sieur J. J. Albert, à Paris.

Nous continuerons comme par le passé à faire tous chapeaux de soie et autres, en mesure prise avec le conformateur à notre manufacture, encoignure Royale et St-Louis.

ALBERT & TRICOU.

[illegible]

N. LAMBERT, 62, Magasin

[illegible] E. E. MOUGIN, Encoignure Dauphine et Douane.

MORUES.—500 colis [illegible] SECOMB, VOORHIES & Co. 15, Tchoupitoulas

VINS—[illegible] GILDEMEESTER & Co, 33, rue Gravier

VIN DE PORTO [illegible] N. LAMBERT, 62, Magasin

[illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas

[illegible] O. VALLTON & Co.

[illegible] CHITTENDEN & DAMERON, 26 Chartres.

VINS [illegible] A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

ESSENCE DE ROSE—500 onces essence de rose, qualité supérieure, à vendre par JOS. LANATA, 1 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

Patates françaises.

UNE petite quantité de patates françaises en débarquement du navire Napoléon, à vendre par H. V. BAXTER, 25 Carondelet.

ESSENCE de citrons, limons et bergamotte, reçue directement de Gênes, à vendre par J. Y. DE LEGANA, 46, Bienville

VINS—500 caisses bon vin rouge; 150 caisses vieux Château Latour et Margaux. A vendre par N. LAMBERT, 62, Magasin

FROMAGES [illegible] de Gruyère [illegible] NUMA LACOSTE, 147, Royale

CAFE [illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas

CIGARES de la Havane [illegible] B. VALLS, 73, Magasine

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST,

RUE ST PIERRE, no 121.

SUCCESSEUR DE M. RESCONI.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises [illegible] au grand dépôt central DE LA RUE ST PIERRE, 121.

Barèges! Jaconats!!

BARRIERE, LACAPERE & Co,

20 & 22, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir par les navires Lexington, Rollos et Middlesex, du Havre, et Jessore, Mediator et Atlantic, de New-York, un superbe assortiment des articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits, savoir:

Jaconats imprimés à 20, 25, 30 et 35 cents la yarde.
Barèges imprimés à 25 cents,
— — à 30 —
— unis dans toutes les nuances.
Brillantés imprimés à 25 cents la yarde.
Mousselines unies, imprimées, perse,
— brochées
Jaconats imprimés, perse;
Robes barèges imprimées à volants;
— — taves satinées à volants;
— gaze brodée Pompadour;
Cols brodés garnis et non garnis;
Chemisettes mousselines brodées;
Echarpes dentelle;
Voiles et voilettes dentelles blanches et noires;
Pélerines brodées garnies et non garnies dentelle;
Crepe blon, paille, blanc et noir;
Fichus filet soie fantaisie. Cravates soie batiste;
Cravates soie de printemps pour hommes,
— d'Inde, à pièce de 32, 34 et 36 pouces,
— batiste d'Ecosse, batiste et blanches;
Dentelles valenciennes,
— entredeux, do,
— point de Paris et entredeux do,
— anglaises,
— coton imitation valenciennes,
— noires pour volants et mantelets;

Toiles cadeau, toiles brodées pour mantelets et pélerines.

[illegible]

Rubans satin et taffetas do No 1 à 12;
Bas soie, do coton blanc et écru,
Bas fil d'Ecosse unis et à jours pour femmes et enfants;
Chaussettes en fil écru et blanc;
— en coton pour hommes et enfants.
Caleçons et chemises mérinos gaze pour hommes et pour femmes;
Châles mousseline;
Courtepointes blanches 10-4, 12-4 et 14-4;
— bleu et rose;
[illegible]
Nankins, toile du Nord.
[illegible]
Damassé, bon coton, façonné;
Lustres, Kersey [illegible]

BARRIERE, LACAPERE & Co, 20 & 22 rue de Chartres

TOILERIES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Radius, de Bordeaux, Empire City, Jessore, Mediator et Atlantic de New-York, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés, savoir:

Toiles d'Irlande 5-4, do do 6-4 pour taie d'oreiller.
Toiles de Paris, do do Courtrai,
Bretagnes et Platilles.
Toiles draps d'Irlande, 6-4, 8-4, 10-4, 12-4 et 13-4,
— do do français de Flandre, 6-4 et 11-4 large
Damasse pure 5-4, 7-4, 9-4 et 11-4
do do écru 6-4 et 7-4
Nappes et Serviettes toile fil à barres rouges et bleues, do do damassées blanches et écrues.
Services de table damassés français de 12, 18 et 24 couverts avec nappes et surnappes; article de Béarn.
Serviettes à thés do do do
Essuie-mains avec franges.
do do barres blanches, rouges et bleues.

BARRIERE, LACAPERE & Co, 20 rue Chartres.

CONSERVES [illegible] O. VALLETON & Co.

CERISES [illegible] O. VALLETON & Co.

DIVERS—A vendre par SECOMB, VOORHIES & Co, 15 Tchoupitoulas:
FARINE—2500 barils de [illegible]
CHANDELLES—1000 caisses [illegible]
SAVON—[illegible]
JAMBON—[illegible]
[illegible]
MAQUEREAUX—Barils et demi barils No 1, 2 & 3
AMIDON—300 caisses Fox.
GAISSE—[illegible]

FRUITS [illegible] PAUL LACROIX, 15, Toulouse

SARDINES [illegible] PAUL LACROIX, 13, Toulouse

[illegible] B. VALLS, 73, rue Magasin.

[illegible] N. LAMBERT, 62, Magasin

CUISINE EN FER DE WEST,

Améliorée et brévetée à New-York.

Pompes.—Appareils pour les Bains et les Cuisines.

JOHN McCARTY, plombier, No 131, rue du Camp Nlle Orléans, vient de recevoir un grand assortiment de robinets en cuivre de différentes grandeurs, pompes de force, pompes à bras, &c, &c, ustensiles de cuisines, tuyaux à bains, installations de bains à douches. Réparations et pose de tuyaux de plomb ainsi que toute autre espèce d'ouvrage dans sa ligne. Réparations pour navires et bateaux à vapeur faites en peu de temps; tous les ordres seront remplis dans le plus bref délai à des PRIX MODERES. 15sept

A LOUER.

Les magasins suivants, faisant partie de la bâtisse St-Louis:

Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St-Louis.
Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit.
Le magasin situé rue St-Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal.
Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS

A louer à bas prix

La maison No 306, rue du Quartier, entre Remparts et St-Claude, cinq appartements, cuisine, chambres à bains et pour domestique, &c.—Une belle cour et jardin magnifique.

S'adresser au No 15, rue St-Louis, chez QUEYROUZE & LANGSDORFF.

A LOUER—Un magasin No 22, Front Levée, entre Hôpital et [illegible]—DEUX MAGASINS rue Galatin, entre [illegible] Quartier. S'adresser à [illegible] BONNEVAL. Lettre C Passage de la [illegible] entre Douane et Bienville.

17 Y. QUADRAS & Co, 16, RUE DE LA DOUANE, importateurs de produits de la Havane, tiennent constamment en mains un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Duende, et de tabac en feuilles des meilleurs Vegas.

ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMEMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes sur les polices émises pendant l'année finissant le 12 juillet 1851:

Prime sur les incendies	$ 53,891 34
Prime sur les risques de mer	105,473 21
Prime sur les risques du fleuve	126,057 79 [illegible]
Primes gagnées pendant l'année	[illegible]
Payé pendant la même période pour les pertes: Sur les incendies	[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques du fleuve	[illegible]
	$167,000 [illegible]
Montant des contre-assurances et dépenses, moins les intérêts et escomptes, etc.	9,881 32...167,019 14
Profits à partager	$83,708 46

La compagnie rapporte en outre, qu'elle avait le 12 juillet, 80 do "autres locaux, l'actif suivant:

Les bons et hypothèques sur des biens-fonds libres, dans les paroisses d'Orléans et Jefferson, valant le double des sommes prêtées dessus	$ 32,800 00
Billets à recevoir	200,128 31
Dû sur primes et en recouvrement	7,771 41
En caisse	57,950 41
Actif	$350,602 96 [illegible]

Les directeurs ont déclaré ce jour un dividende de trente trois et un tiers pour cent sur les primes nettes de l'année dernière, payable en scrip et datés du second lundi d'août prochain.

La Compagnie informe également qu'elle a commencé à prendre des assurances sur la vie et qu'elle continuera à assurer:

La vie, l'incendie et les risques de mer et des fleuves.

Elle offre à la communauté tous les avantages d'une institution appartenant à la Nouvelle-Orléans; les bénéfices sont investis dans son sein et les garanties sont représentées par un capital de

Trois cent soixante mille piastres.

THOMAS A. ADAMS, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
CHARLES J. MANSONI, Secrétaire.

Samuel Bell,	H. M. Wright,
Glendy Burke,	J. W. Zacharie,
Moses Greenwood,	Cornelius Fellowes,
J. A. Barelli,	C. T. Buddecke,
Wm. P. Converse,	W. B. McCutchon,
David Hadden,	Louis De Saulles,
John D. Bein,	C. A. Barrière,
J. W. Stanton,	O. L. Dabelsteen,
Nathan Jarvis,	F. Puig y Puig,
George Jonas,	Z. Taylor,
P. Simmas,	Wm. Burgess,
J. F. C. Vles,	D. C. Randlett,
John M. Bell,	J. Rifard,
E. J. Walsh,	C. R. Wright,
G. S. Hawkins,	John O. Woodruff
R. B. Sumner,	F. Y. Carlisle. 21déc

Bureau de l'Exécutif,

[illegible] 26 février 1852.

PROCLAMATION par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Attendu, que, par un acte de l'Assemblée-Générale de cet Etat, approuvé le 19 février 1852, lequel est intitulé: "Acte pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une convention pour changer la Constitution et pourvoir à l'élection des délégués, et pour réviser la dite Constitution," il est décrété, que le 12ème jour d'avril suivant, un poll sera ouvert dans chaque paroisse et district d'élection de cet Etat, maintenant établi par loi, dans le but de recevoir le vote des électeurs qualifiés de l'Etat, pour ou contre une Convention, pour changer la Constitution;

En conséquence, j'ai jugé convenable de lancer ma proclamation, ordonnant qu'une élection soit tenue le susdit 12ème jour d'avril 1852. Les shérifs et commissaires verront à ce que la dite élection soit tenue aux endroits désignés par la loi, et qu'elle soit conduite, et les retours faits, conformément à la Constitution et aux lois existantes.

Chaque électeur qualifié, votant pour ou contre une Convention devra avoir sur son bulletin écrit ou imprimé, le mot "Convention," s'il est en faveur d'une Convention, et les mots "No Convention," s'il est opposé à la dite Convention.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat ce 24me jour de février 1852 et le soixante-seizième de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER,
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection, daté du 24 de février 1852, à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés, qu'une élection sera tenue le lundi 12ème jour d'avril prochain pour prendre le sens du peuple sur la nécessité d'appeler une convention à l'effet de changer la Constitution et pourvoir à l'élection des délégués &c.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit depuis 9 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M. aux endroits et sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés et nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans et pour le jury de police pour cette portion de la paroisse sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Chaque électeur qualifié, votant pour ou contre la Convention, devra avoir sur son bulletin écrit ou imprimé le mot "Convention", s'il est en faveur de la Convention, et les mots: "no convention", s'il est opposé à ladite Convention.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata transmis au soussigné, conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, le 1er mars 1852.

JAMES P. FRERET, shérif

REDUCTION! REDUCTION!

Avis aux Entrepreneurs.

LES soussignés ont l'honneur de faire savoir aux entrepreneurs, leurs amis et le public en général, qu'à partir du cinq mars prochain, ils vendront leurs bois de plancher embouveté, volizes dressées et leur bois à plafond, aux mêmes prix établis par leurs confrères du nouveau Canal, de plus, ils leur offrent un article nouveau pour remplacer les weather boards comme doublage de maisons en bois, cet article est nommé superfin à tout ce qui a été employé jusqu'à présent, tant en apparence qu'en durée, il est propre à obtenir une préférence des connaisseurs, tant par la qualité de leurs matériaux que par la manière dont ils sont travaillés et surtout par le peu de mélange qui existe dans les largeurs et leurs numéros d'ordre.

DE POCILLY & GAGNET, Vieux Bassin

A. Sturzenegger & Eternod,

44, rue Bienville, encoignure Chartres,

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages:

20 caisses ginghams,
6 do Jaconat frang la imprimés,
5 do Mousselines françaises imprimées,
3 do Mousselines imprimées suisses,
4 do Batiste écossais française.
6 do Mouchoirs Bayonne et Madras,
10 do Mousselines unies et tapissées, blanc et couleur.
3 do Mousselines damassées et jaccard en pièces de 24 yards,
6 do Gants et bas en coton,
2 do Rubans de soie noir et façonnés,
6 do Ombrelles et parapluies de soie,
1 caisse Eventails riches,
2 do Soieries noires et cravates de soie noir,
4 do Soieries de printemps,

Au prix des manufactures.

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie.

C. CARRERE,

Rue Condé, No 22, et Vieille Levée, No 116.

REÇU par les navires Arabella & Hope de Havre [illegible]

Verrerie.

Gobelets pour cafés de tous modèles,
Verres à boire do. pour familles,
Verres pour tous les vins;
Compotiers, sucriers, bols à punch;
Carafes à liqueurs à sirop et à eau,

Lampes et ornemens de cheminées.

Coutellerie fine, anglaise et américaine

Ustensiles de cuisine de ménage, &c

[illegible]

EN débarquement du navire Amitié [illegible]

V. & E. MAIGNAN.

J. FREYTEL,

Arrivé tout récemment du Nord où il avait été recevoir commandes de France et d'Angleterre, informe ses amis et le public en général qu'il ouvre en ce moment un magasin [illegible]

Graines garanties de Maupas

RECOLTE DE 1851.

[illegible]

D. MAUPAY, Grainetier, 67 Gravier.

LOUIS CASTEL,

PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Labatut [illegible]

LOUIS CASTEL.

Graines garanties. Récolte de 1851

T. BACHELIER,

Marchand Grainetier, Horticulteur Botaniste, Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.

Vient de recevoir de France par les navires le Manesota et le Maid of Orléans, pour augmenter l'immense assortiment qu'il a reçu dernièrement par le navire Astracan, savoir: [illegible]

On trouvera dans son magasin une immensité de nouveautés qu'il s'empressera de distribuer gratuitement aux acheteurs pour en faire l'essai.

Les habitants-jardiniers et les marchands pourront se procurer toutes ces graines à des prix modérés. 26 févr.

Graines garanties de la récolte de 1851

Nouveau Magasin de GRAINES de Hamilton & Co.

29, rue du Canal, nouvelles bâtisses de la Levée, 29. Nous venons de recevoir par les derniers steamers de New York, un approvisionnement de graines de jardinage convenables pour la plantation d'automne.

CHOUX—Gros créole, gros tardif, plat de Hollande, gras d'York, de Hollande tardif, Choufleurs, pois, haricots.

NAVETS—De boulles de neige, plat de [illegible], plat blanc.

TETE ROUGE, ruta bags, choux navet, betteraves, carottes.

EPINARDS—Laitues, radis, ognons, concombres, chicorée, persil, squash, cresson, &c.

Nous recevrons régulièrement dans toutes les saisons, des graines du Nord, de l'Angleterre et de France, choisis avec un grand soin dans les meilleurs établissements de ces pays. Nous n'avons épargné ni notre peine ni l'argent pour réunir dans le même entrepôt, un assortiment surpassant tout ce qui a été porté jusqu'à ce jour à la Nouvelle Orleans, soit comme quantité, qualité et variété.

Nous attendons par le steamer du 22 un nouvel assortiment d'automne.

Les graines vendues par nous sont garanties fraîches, pures et de première qualité. Constamment à bas prix pour comptant. Les planteurs, marchands et jardiniers sont invités à visiter notre stock.

HAMILTON & Co

DETENUS à la geôle de police de la première Municipalité.

Le nègre MIKE, âgé d'environ 35 ans, taille de 4 pieds 7 pouces; il se dit appartenir à M. John Richardson, demeurant à 8 ou dix milles au dessus de Donaldsonville.

JOHN, nègre âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 2 pouces; il se dit appartenir à M. Henry Williams, demeurant au bayou de Glaize, à 10 ou 12 milles du fleuve.

ED. PLANCHARD, Gardien.

PAUL [illegible] FILS & [illegible]

IMPORTEURS [illegible] HUILE D'OLIVE [illegible]

ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, [illegible] rue St-Louis.

VENTES JUDICIAIRES

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—Succession de feu John C[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu [illegible] mars 1852, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi [illegible] d'avril 1852, à 11 heures A. M., sur les lieux, pour compte de ladite succession, à l'adjudication de:

Tous les meubles et effets appartenant à cette succession et contenus dans la maison située rue de la Course, entre celle des Religieuses et du Jeune Baptiste, dans la municipalité No 2 de cette ville; ainsi que l'appareil de [illegible] dont une copie est déposée en mon bureau.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

J. P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans.

DEUXIEME Cour du district de la Nouvelle-Orléans—No 4363—Lewis & Hyatt vs Charles Armstrong—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, lundi 5 avril 1852, à 11 heures P. M. sur les lieux à l'adjudication de:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Charles Armstrong aux deux cafés tenant face à la rue Royale et au Passage de la Bourse, entre les rues de la Douane et du Canal.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans

P. & E. REILLY & Co.

ONT ouvert un nouvel assortiment de marchandises de saison, de grande nouveauté et du meilleur choix, savoir:—

Jaconats fantaisie bon teint depuis 25 c.
Organdi riche 25 c.
Des Indes gaze rayés et quadrillés
do do unis toutes couleurs
Brillantés en couleurs, à 30 c.
Mousselines Amazones, organdis à volants.
Barèges haute nouveauté écossais,
do do fil de cachemire,
do do broché sur fond.
Grenadine unie et brochée,
do noire, unie, moirée et quadrillée.
Hernani noir do do do
Crêpe de Chine noir, uni et broché.
Etamine, alpine et challi noirs,
Mantelets et challis, mantelets soie.
do do filet noir garni de rubans velours.
Pointes et fichus dentelle noire.
Volants dentelle noire et blanche.
Valenciennes, bandes brodées.
Chemisettes et manches garnies valenciennes.
Eventails, gants noirs et filets.
Mitaines filet brodé.
Toiles imprimées, batistes pour robes.
Ombrelles nouvelles, demi-parapluies, &c., &c.

P. & E. REILLY & CO., Encoignure Royale et Canal

Th. MOREAU,

Encoignure Royale et Toulouse.

MAGASIN D'ARTICLES DE FANTAISIE et enfin bonnes confections pour hommes—rue St Charles No 36, entre Commune et Gravier.—Reçu par les navires Minesota et Maid of Orleans, du Havre, les articles suivants:

200 douzaines chemises toile, devants piqués, dito devants toile piqués, dito devants tissés mécanique, dito, coton blanc.

[illegible]

A. BARRAUD,

49, Rue de Chartres, entre Bienville et Douane,

REÇU par les navires Harvest, Bostonian, Bostonian et Ferrier, du Havre. Un grand assortiment de fleurs fines et guirlandes, éventails riches, [illegible]

MAISON ROUGE,

Entre le vieux marché—Le plus près de la Halle aux viandes.

Marchandises sèches à bon marché.

[illegible]

JOS. N. ROBERT & Co.

MAISON PONTALBA,

100 Condé, No 1.

P. MASSIP,

[illegible]

Chapeaux de paille pour dames.

25 boîtes chapeaux de paille pour dames;
20 — cheminées en toile,

P. MASSIP

LOREILHE & CO.,

informent respectueusement les acheteurs et le public en général, qu'ils ont toujours en mains un assortiment complet de vins et de liqueurs [illegible]

FAURES & NORMAN, Enc. Royale et Douane

B. ANTOGNINI,

Fabricant de Billards, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Levée.

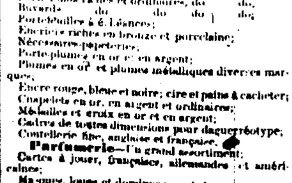

ON trouvera constamment des billards neufs et d'occasion, ainsi que tous les articles concernant le billard, tels que tapis, billes, queues, etc. De bandes gomme-élastique patentées garanties pour cinq ans et plus, pour la justesse de la bille. On trouvera aussi des tables en ardoise pour le ' et des billards supérieurs à celles en bas, jeux de loto complets, et des boules de Ten Pin Alley.— Aussi, une nouvelle règle de jeu pour la partie à quatre billes.

N. B. On trouvera dans le même établissement des billards rond, le nouvelle invention avec ou sans blouse. Ces billards ont été proclamés par les premiers joueurs de Paris supérieurs à tout ce qui s'était fait jusqu'à ce jour.

Les personnes désirant voir l'effet de ces billards ronds, peuvent s'adresser au 92 rue de la Commune, à côté du Veranda, chez M. Lucas Orlich.

G. [illegible]

5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment des articles suivants, qu'il offre à vendre au-dessous du cours:

Papier à dessin de toutes grandeurs;
Articles pour architectes; boîtes mathématiques;
Trousses pour voyageurs et chasseurs;
Papier à lettres, français et américain;
Papier écolier do do;
Registres en tous genres, français et américains;
Portefeuilles riches et ordinaires, do do;
Buvards do do do;
Portefeuilles à 6 Lances;
Encriers riches en bronze et porcelaine;
Nécessaires-papeteries;
Porte-plumes en or et en argent;
Plumes en or et plumes métalliques diverses marques.
Encre rouge, bleue et noire; cire et pains à cacheter;
Chapelets en or, en argent et ordinaires;
Médailles et croix en or et en argent;
Cadres de toutes dimensions pour daguerréotype;
Coutellerie fine, anglaise et française.
Parfumerie—Un grand assortiment;
Cartes à jouer, françaises, allemandes et américaines;
Masques, loups et dominos pour bals;
Porte-monnaie riches et ordinaires;
Eventails riches; brosses en tous genres;
Peignes assortis, en écaille et en buffle;
Chemises [illegible], nouvelle coupe;
Chemises [illegible] toile do;
Gilets et [illegible] en toile et en flanelle;
Chaussettes en coton écru, fil Perse et chinées;
Bretelles en soie et ordinaires;
Gants fil d'Ecosse et satin-peau;
Foulards de soie et Damas;
Mouchoirs Cholet et en batiste. 7 fév

BOUCHONS—En débarquement du navire Henry, de Marseille:

50 balles bouchons réguliers superfins;
25 do do do très ordinaires;
25 do do do pour eaux gazeuses;
40 do do à bout pointu pour vin;
60 do do régulier pour vin;
25 do [illegible]
15 do [illegible]

A vendre par P. CUSACHS, [illegible] Royale et St-Philippe

VENTES JUDICIAIRES

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,131—[illegible] de Pepin, [illegible] en faveur de [illegible] contre Henry Droz.—En vertu d'un [illegible] à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai le [illegible] 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de [illegible] rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

1o—La moitié indivise de quatre lots de terre situés au faubourg Washington, et faisant partie de l'habitation ci-devant appartenant à D. Olivier et J. Lombard fils. Les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 11 du plan No 1, mesurent au pied anglais, comme suit: Les lots Nos 1, 2, 3, chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Barthélemy, sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Amour et Barthélemy. Le lot No 11 mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue d'Amour, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, conformément au plan dressé le 1er septembre 1836, par Joseph Pilié, voyer de la Troisième Municipalité de cette ville, et déposé en l'étude de J. E. Holland, notaire public, désigné sur le plan No 2.

Saisie dans l'affaire et dessus.

Conditions—Soit cette enchère la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bond ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

Andrew J. Zollers vs. C. D. Bunce.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4924—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 24 de mars 1852, à 11 heures A. M. sur les lieux, à l'adjudication de:

Le fond du magasin de chapeaux situé rue Royale, entre celles de la Douane et du Canal; aussi, la balance du bail du dit magasin expirant le premier de novembre prochain 1852.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans

Richard Aldige & Co. vs. Charles Duree.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 4,143—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de mars 1852, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 31 mars 1852, à 11 heures et demie A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

L'installation du magasin dernièrement occupé par le défendeur, situé Passage de la Bourse No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Wm E. Parlee & Co. vs leurs créanciers.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 3217—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 janvier 1852, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 3 avril 1852, sur les lieux, à 11 heures A. M. pour le compte des créanciers desdits faillis, à l'adjudication de:

Tous les meubles, effets, &c., contenus dans la maison habitée par Wm E Parlee, et située à l'encoignure de la rue St-Charles et du Cercle de Tivoli.

Abandonnés par les faillis à leurs créanciers.

Conditions—comptant.

Jas. P. FRERET, Shérif de la par. d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

AVIS.—Ceux qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1851 pour la paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve, sont invités à se présenter au bureau de M. John Brunet, collecteur, dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis. Son bureau est situé rue Patterson, presque vis-à-vis le dock de MM Sutter & Mary. On peut se présenter de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

JOHN BRUNET, Collecteur des Taxes

Avis aux contribuables de la paroisse de Jefferson.

PAR le présent avis, toutes personnes qui doivent des taxes de paroisse [illegible]

Paroisse de Jefferson, le 14 février 1852.

ACHILLE BOUTTE, Collecteur

Succession de John D. Coder.

L'ETAT de la Louisiane—Première Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 7,501—Attendu que John H. Hillebrandt a présenté requête à cette Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession [illegible]

A. BOISBLANC, Député Greffier

Succession de John W. Archer.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession [illegible]

A. BOISBLANC, Député Greffier

Succession de Henry Buchannon

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à montrer, dans les dix jours qui suivront la dernière publication de ce présent avis, pourquoi le compte présenté par Winter & Robinson, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, A. J. VILLERE, Député

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Pluys & Davis a présenté [illegible]

A. J. VILLERE, Député greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Samuel W. Collens a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Marie Cangle, veuve en premières noces de Samuel Bo, d et en secondes noces de W. Regan—Avis est le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles la lettre ne serait pas accordée au pétitionnaire.

Par ordre de la Cour, Wm. K. WANTON, dép. greff

EN débarquement du navire Amérique, de Bordeaux:

42 barriques vin rouge Margaux Médoc
12 — — St Estèphe Médoc
16 — — Pauillac
16 — — Cantenac
16 — — vin blanc Haut Sauterne
10 barriques et 10 demi,

A vendre par E. TALAMON

A VENDRE en débarquement du navire Bordeaux:

2½ & 3½ pipes cognac Henry Sutton 1831
10½ — Henry Sutton 1841
2 1½ — Martellon
51 caisses vin rouge Pontet St Julien
10 barriques vin rouge et Julien
Do — Pauillac
Do — vin blanc Haut Sauterne

A vendre par E. TALAMON

BOUTEILLES [illegible] bordelaises, en magasin [illegible]

E. TALAMON

SALAISONS ASSORTIES [illegible]

NUMA LACOSTE

COMPANY.—Le soussigné offre à vendre en débarquement du navire Amérika, de Bordeaux:

300 boîtes sardines à l'huile de la marque Delfés & Co; 7,500 demi dito, 300 tierc dito, 2,000 quarts dito; 800 dito petits pois, 300 demi dito, 20 dito cèpes à l'huile; 20 caisses truffes au pie, do do assortis comme suit: 4 bouteilles cèches, 2 do prunes-mirabelles, do poires, 1 do framboises, 1 do mûres, 3 do prunes reine Claude. Egalement un assortiment complet de bouteilles.

NUMA LACOSTE, 147, Royale

VINS pour familles—En magasin un assortiment de vins rouges et blancs, en barriques, demi barriques, en caisses, des marques, St. Julien, St Estèphe Médoc, Cantenac, Médoc Haut Brion, Château Lafitte, St Emilion, Château Latour, Château Margaux, Gruau Larose, Haut Sauterne, Haut Barsac, &c, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, Royale

REÇU par le navire Henry, venant de Marseille:
30 barriques vin rouge de Bayonne;
10 caisses absinthe de Sauvajol, Brunetton & Co;
50 — vin Muscat de Frontignan, 50 do Lunel,
10 — Olives Verdales; 30 do câpres fines;
25 — Cornichons; 25 do Anchois au sel,
25 — Anchois à l'huile;
25 — Olives farcies; 50 do Amelleaux;
30,000 Bouchons réguliers superfins; 30,000 bouchons pointu sanfin; 30,000 bouchons réguliers extrafins, à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

G. W. DUNBAR

Bottes et souliers en gros et en détail

REÇOIT en ce moment directement des manufactures un assortiment complet de chaussures de tous genres pour hommes, dames et enfants [illegible]

Les acheteurs sont invités à venir examiner cet assortiment No 5, rue des Magasins. 7 fév

Changement de Domicile.

L. MAJESTE, Commissionnaire,

INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 26, est transféré 113, rue de Chartres, entre St Louis et Conti.

Cognac Pellevoisin.

250 FUTAILLES 4me preuve, pâle et foncé, 1ère du Pellevoisin, pâle, de 1825; 100 futailles 2me preuve, pâle et foncé de 1825, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 27déc—1m 22, rue de la Douane

Bottes, Souliers et Brodequins.

—Un magnifique assortiment, en magasin, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix aux conditions libérales par G. W. DUNBAR, 5, Magasins

P. H. MONSSEAUX,

Marbrier,

Importateur de Marbres étrangers et du pays,

Encoignure St-Louis et Robertson,

Vis à vis le Cimetière Catholique No. 2.

Monuments—Tombes—

Pierres tumulaires—

Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie.

GENIEVRE supérieur—5 pipes de la marque renommée de Weesp; 6 do do Bohlen. En douane et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée

CERUSE.—100 barils en magasin, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 39, Vieille-Levée

VINS fins pour familles—11 barriques vin rouge Léoville Médoc;

11 barriques vin rouge Pauillac Médoc;
9 — — Cantenac
23 — — Queyries Hostembre;
34 — — Veuve Kerman 1847;
20 — — — 1848;
10 — — Veuve Bachelot;
57 — — Queyries Mouet 1846, 47, 46
43 — — Margaux Médoc;
17 — — St-Julien

En magasin et à vendre par, A. CARRIERE, 25 Vieille Levée

A vendre [illegible] Espagnols, de New-York—[illegible]

CHARLES CAVAROC, [illegible] rue Bienville

THOMAS C. PAYAN & Co.

Manufacturiers et Marchands en gros et en détail de Vêtemens de Mode, No 10, rue du Canal, Paulding's Row, entre Chartres et Vieille Levée. (Manufacture LITTELL & PAYAN, 311, Broad St, Newark, N. J.)

ON trouvera toujours dans leur grand assortiment de vêtements [illegible] marchandises [illegible] à très bas prix [illegible]

Marchandises d'Habitation.

Pantalons [illegible]

Habits—Habits, habillements, pardessus, habits bourgeois et à queue, habits de travail et pardessus, nouveau genre pour bureaux; habits Kossuth et [illegible]

Pantalons et Gilets des derniers genres et de toutes couleurs [illegible]

Les habitants, négociants et marchands sont respectueusement invités à venir visiter ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs, et nous sommes convaincus qu'ils seront satisfaits.

Notre contrôle est préalable de rappeler de notre système d'un prix fixe, sans déviation.

THOMAS C. PAYAN & CO, No 10 Canal

B. Nantré, [illegible] S. Masperreau, [illegible] A. C. Coulbergue, D. Garrin. [illegible]

25 RUE CONDE, ENTRE DUMAINE ET STE-ANNE 25

Magasin d'Article de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb.

B. NAUTRE & CO.,

SUCCESSEURS DE S. MASPEREAU & Co.

OFFRENT en vente les articles suivants, savoir:

Chaudières, fours de campagne, fers à repasser, [illegible]

ARTICLE D'ETAIN. [illegible]

PEINTURES DE TOUTE QUALITE.

Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile chimique, gaz et alcool [illegible]

AUSSI:

Briques à feu, anglaises,
Azouts pour les cuisines Beebe.
— pompes aspirantes et refoulantes de Warner avec tuyaux en fer à vis.
— Forges portatives du Queen,
— persiennes de J. Everett

ADOLPHE BLAISE,

60, rue Royale,

Entre Conti et Bienville,

INFORME les dames qu'il a un assortiment très varié des articles suivants:

Coiffures fleurs pour soirées.
do chapeaux do
do pour mariées.
Bas soie blancs, brodés,
do fil d'Ecosse do et unis,
Tours de gants, rubans et gaze,
Eventails très-riches; do simples,
Porte-bouquets, carnets de bal,
[illegible]

EN LOTERIE—Un magnifique service de dessert en porcelaine décorée avec les pièces d'argenterie assorties [illegible]

N. [illegible] SMITH,

Marchand Commissionnaire, [illegible]

A REÇU [illegible] VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, [illegible] CAROLINE [illegible] DU NORD [illegible]

Souliers satin blanc et noir.

40 douzaines souliers satin blanc et noir, de bout rond, pour femmes, en veau ciré;

25 douzaines bas de bottes satin français pour chaussures—reçues;

[illegible]

Reçu par le navire Franklin Hamilton du Havre. Ces marchandises seront vendues à bas prix. La maison étant en vente.

Ces marchandises ayant été confectionnées à prix non ordinaire, et dans des conditions spéciales à Paris, sont parfaitement convenables pour la place.

On vendra par douzaine et par paire.

On continue comme par le passé à confectionner toutes sortes de chaussures pour hommes, dames et enfants de toutes les grandeurs. [illegible]

S'adresser au Magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale.

A VENDRE en débarquement du navire Lexington, arrivé du Havre:

150 caisses absinthe marque Ed Pernod,
20 do kirsch [illegible]
20 do [illegible]
10 do kirsch [illegible]
20 do absinthe L. F. Berger,
4 do do blanche Ed Pernod,
1 tonneaux véritable fromage Gruyère,
1 do do Schabziger,

Par J. N. CURIEN, Enc. Dumaine et Condé.

Fusils de Chasse, Carabines, Pistolets, etc. etc.

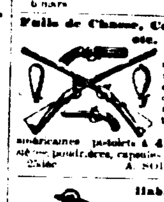

Le soussigné a reçu et offre à vendre un assortiment de Fusils de chasse simples et à doubles coups, d'un des plus fameux fabricants d'Angleterre.

Aussi—Carabines américaines, pistolets à 4, 5 et 6 coups, cartouches, poudre, capsules, etc.

A. SOURIE, 104, rue Chartres.

Habillements d'enfant s.

Spécialité

Wm. STUART & Co.

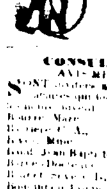

5, RUE DE CHARTRES.

Magasin d'habillements confectionnés, spéciale pour les petits

Garçons seulement.

Chemises, Cravates,
Mouchoirs, Gants,
Bretelles, Bas &c.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS.—MENSUEL. MARS 1852.

SONT invitées à se présenter au Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Richard Aldigé & Co.

35, RUE DE CHARTRES,

ONT reçu par les navires Harvest et Minnesota, du Havre, les marchandises suivantes:

Gants satin pour hommes et femmes.
— Filet Egyptien,
— Mulingts,
Barèges couleurs unies, riches animés &c,
Do unis et à fonds couverts,
Alcorines, grenadines soie,
Mousselines à carreaux et unies, assorties,
Gaze argentine, pour modistes,
Batiste fil, assortie,
Tulle brodé noir, 4/4 & 8/4,
— damassé, do do do
Entredeux brodés, Jacquard,
— Plumetis, et jaconas
Bandes brodées, festonnées, anglaises,
Dentelles et Valenciennes,
Pèlerines Bruxelles, neige, malines, mousseline, &c
Mantelets do do do
Cols, do do do
Voiles et voilettes, dentelle noire et blanche, &c,
Mouchoirs linon et batiste, unis, brodés, [illegible]
[illegible]
Chapeaux Panama pour jardin,
Bas pour femmes et enfants,
Chaussettes, coton écru,
Do fil blanc et écru,
Chemises indienne, coton,
Do blanches,
Bretelles pour hommes et enfants, gomme, tricot et nouveauté,
Eventails assortis,
Peignes à chignon, en écaille,

AUSSI:—Un assortiment de mercerie et d'articles de Paris.

P. LEVERRIER,

Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public qu'il vient de recevoir par divers navires, l'assortiment le plus complet qu'il ait encore eu dans son magasin, de seines et d'éperviers à petites mailles et très petites mailles, dans toutes les dimensions désirées par messieurs les habitans, depuis 3 brasses jusqu'à 60 brasses. Il se charge aussi de faire confectionner toutes sortes de filets, à la convenance des personnes qui en feront la demande.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE,

supérieures à toutes celles connues sur la place.

P. LEVERRIER,

76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

OFFRE à vendre au-dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée par le plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles classées, ainsi qu'en litre 1½ litre, 1¼ litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de 28 degrés à $1 10 le gallon
Superfine qualité de 30 do à $1 20 do
Extra superfine de 30 do à 3 00 do

Nos diverses qualités mentionnées absolument sont celles que ... premier choix, les personnes qui voudraient en boire avec un mélange d'eau naturelle, on s'en servir comme médicament peuvent le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:

4 caisses gallons de fil No 2 à No 18,
2 do gances de fil de No 1 à 10,
1 do ave do do No 1 à 5.
1 do lacets à corsets et à souliers,
3 do cartes à jouer diverses qualités,
1 do dentelle assortie do,

Jaconats, organdis, guingamps, [illegible] tulles brodés, barèges unis, [illegible] d'été, ombrelles et parapluies [illegible] et quantité d'autres articles [illegible]

TABAC EN FEUILLE [illegible] à vendre par [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Vente par Catalogue de Marchandises

PAR F. [illegible]

JEUDI 25 mars, à 10 heures, il sera vendu en son magasin d'encan No 8, rue du Canal:

125 colis et lots de marchandises de saison, consistant en guipures, dentelles, toile d'Irlande, coton, [illegible] mousseline imprimés et brodés, [illegible] de Verona, mouchoirs, [illegible] chemises, [illegible]

Les marchandises seront prêtes [illegible] pourront être examinées le jour de la vente.

Vente sans réserve

Eau-de-vie fine Champagne.

PAR BERNARD TURPIN.

VENDREDI 26 mars 1852, à midi, il sera vendu à l'encan, au magasin No 40, rue Vieille Levée, pour clore une consignation:

6 quarts eau de vie fine champagne, supérieure, S. Dubar.
8 huitièmes do do do do
Le tout du pot 8 par Emma en avril 1850.

Ces eaux de vie sont supérieures et méritent l'attention des acheteurs.

Conditions—$300 comptant, au-dessus, 60 jours, pour du papier à la satisfaction des vendeurs.

Absinthe, Cerises à l'eau de vie, eau de fleurs d'oranger.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

SAMEDI 27 mars 1852, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, sur la levée, vis-à-vis de la rue de l'Hôpital:

20 caisses cerises à l'eau de vie,
30 do eau de fleurs d'oranger,
100 do absinthe Bruneton renvoisé.

Débarquant du navire Radius, de Bordeaux.

Conditions à la vente.

Vin de Madère.

BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.

VENDREDI 26 mars 1852, à midi, il sera vendu à l'encan, au magasin rue Vieille Levée, no 30, pour clore une consignation:

21 quarts de pipes vin de Madère
35 huitièmes

Conditions à la vente.

Beaux magasins en briques à trois étages, solidement construits, situés sur la rue Chartres avec actions de la Banque des Citoyens.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 27 mars 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Deux lots de Terre, situés dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Conti et Bienville, mesurant chacun 15 pieds et 7 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 90 pieds 11 pouces et 6 lignes, ensemble les deux magasins en brique à trois étages. Nos 82 et 84, solidement bâtis et dans le meilleur ordre—Ensemble 111 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui reposent sur chaque magasin.

Conditions.—L'acquéreur de chaque magasin assumera le paiement d'un effet note de $3,205 en faveur de la Banque des Citoyens due le 1er avril 1852 et renouvelable tous les ans selon la charte de ladite banque.

Pour la balance de l'adjudication $1,000 comptant pour chaque magasin et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites magasins.

Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire [illegible]

Succession de Cora Giovanoli.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 31 mars 1852, à 10 heures A. M., il sera vendu en vertu d'un ordre qui lors a été adressé au No 150 rue de Chartres, tous les effets mobiliers appartenant à la succession de feu Cora Giovanoli, savoir:

Le stock complet d'un magasin de confiseur et tous ses accessoires. Aussi, les meubles, argenterie, etc.

Conditions—Au-dessous de $30 comptant, au-dessus de $30 quatre mois de crédit [illegible]

PAR R. B. SYKES, encanteur

Succession de feu Hugh Donnelly

JEUDI 24 courant, à midi, il sera vendu au Navire [illegible] Cour de District de la Nlle Orléans, [illegible]

Vente finale et positive des propriétés appartenant à la succession de Veuve D. G. Borduzat.

Vente pour sortir d'indivision.

Et à un très long crédit. De belles résidences de famille, situées dans la Troisième Municipalité.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau 54, rue Toulouse.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Seconde grande vente sans réserve du Signor Pandolfini—Vases, grecs, gothiques, Etrusques, Hebe, Medicis &c, en marbre, urnes dito verrerie taillée de Bohème, &c, &c.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

VENDREDI 26 mars et le jour suivant à 10 heures du matin, il sera vendu au [illegible] rue St Charles. Une grande et très belle collection d'objets de beaux arts d'une grande valeur, comprenant principalement le Manuel de Pompéi, la Maison, le Pompéi [illegible] Vases de Pompéi et d'Herculanum, [illegible]

Aussi—Une magnifique variété de verres de Bohème, provenant de la manufacture royale de Paris, de toute grandeur et de toutes dimensions.

Cette magnifique collection pourra être examinée la veille de la vente. Des catalogues seront distribués à la vente.

Vente positive et sans réserve, à longs termes, d'une très grande et agréable résidence en briques, en briques, à trois étages, avec actions de la Banque des Citoyens, et deux terrains contigus situés l'un sur la rue des Remparts, et l'autre sur la rue Dumaine.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 27 mars 1852, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, les propriétés suivantes pour clore un partage:

1o Un lot de terre formant l'encoignure Ouest des rues Remparts et Dumaine, mesurant environ 32 pieds de face à la rue des Remparts sur une profondeur d'environ 125 pieds—Ensemble une grande et belle maison en briques à étages, contenant environ dix chambres, quatre cabinets, deux caves, &c, &c, Ensemble hors en briques contenant neuf pièces, &c, &c, ainsi que 71 actions du fond capital de la Banque des Citoyens qui y reposent.

2o Un lot de terre contigu au précédent, mesurant environ 32 pieds de face à la rue Dumaine, sur une profondeur d'environ 64 pieds—ensemble une construction en briques à deux étages contenant six pièces; aussi une construction en bois faisant face à la rue.

3o Un lot de terre vacant, contigu à la propriété de l'encoignure, mesurant environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur d'environ 105 pieds. L'usage d'un mur mitoyen &c. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse avant la vente.

Termes et Conditions: Pour la propriété, le 2e crédit, l'acquéreur assumera le paiement d'un (stock note) billet sur lequel de $701 dû le 1er avril 1852, en faveur de la Banque des Citoyens, avec intérêts, contributions et réductions depuis cette époque jusqu'aujourd'hui de la vente. Le dit billet est renouvelable tous les ans, selon la charte de la dite banque. Pour la balance de l'adjudication ainsi que celle de la propriété ci-dessus non comprise, le reste à un crédit de un et deux ans. Pour la propriété 3e crédit un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois. Tous les billets provenant de cette vente seront divisés en coupons endossés à satisfaction, et garantis par hypothèque sur les propriétés vendues. Les billets qui ne seront pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 par an jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant Boudousquie, notaire public.

Café de l'Europe à l'encan.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.

MARDI prochain, 30 du courant, à 1 heure, il sera procédé à l'encoignure des rues Orléans et Bourbon, il sera vendu le magasin café, connu sous le nom de Café de l'Europe avec un beau billard, des glaces, belles installations de gaz et water works [illegible]

Conditions—Moitié comptant, balance à 3 et 6 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

P. Conrey, Jr vs ses créanciers.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs

IL sera vendu à l'encan le vendredi 2 avril à midi, à l'Arcade Banks, les effets personnels ci-après décrits, abandonnés par Peter Conrey Jr. à ses créanciers et vendus par ordre de A. Brother, syndic des biens du dit insolvable.

Un grand coffre-fort à l'épreuve du feu, maintenant au bureau de l'agence de la banque de Charleston, rue du Canal.

Un banc à l'église du Christ, une voiture de famille.

Conditions: comptant.

Collège de St-Vincent,

Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.

CE COLLEGE, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843 une charte et des privilèges [illegible]

[illegible]

VENTES DE CE JOUR.

Vins, Eau-de-Vie, Grocerie, &c.

PAR BERNARD TURPIN

AUJOURD'HUI, 24 courant à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au magasin No 40 rue Vieille Levée:

50 barils olives espagnoles,
40 caisses [illegible]
65 futs eau de vie [illegible]
[illegible]
48 — raisins de Corinthe, frais

Savon, chandelles, [illegible] chocolat, liqueurs, eau de vie, genièvre, whiskey, &c.

Conditions à la vente.

Madère, Muscat.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur

AUJOURD'HUI, 24 courant à 11 heures P. M., il sera vendu sur la levée vis-à-vis de la rue des Ursulines, de la goëlette [illegible]:

300 caisses vin muscat
75 quarts vin de Madère
30 paniers bouteilles vides

Conditions à la vente.

Vente par catalogue de marchandises sèches.

PAR J. B. BLACHE & CO

MERCREDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres No 77:

125 colis et lots de marchandises [illegible]

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts de bonne heure le jour de la vente.

Vente de 35 caisses de toiles d'Irlande, pour clore une consignation.

PAR J. B. BLACHE & CO

MERCREDI, 24 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, pour clore une consignation:

35 caisses de toiles d'Irlande

Conditions libérales à la vente.

Farine endommagée

PAR P. [illegible] TAYLOR & TOURNE, Bureau, 95, rue Commune

MERCREDI 24 courant, à onze heures [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR S. GUINAULT, Encanteur

[illegible]

Les plans peuvent être examinés à la Bourse de [illegible]

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Jos. D. Mayer, commissaire de l'Etat du Mississipi, No 56, rue du Camp.

Sucre—sucre.

PAR BONNEVAL & BENIT.

Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le samedi 27 courant à 10 heures du matin, au Louisiana warehouse, No 13, rue Toulouse, pour compte de qui il appartient:

16 boucauts de sucre.

Conditions—Comptant.

Charles Guilmard vs. ses créanciers.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu le lundi 29 mars à 11 heures au No 140 Canal entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un ordre de [illegible]

Habitation sur le fleuve et résidence d'été de valeur à Lewisburg sur le Lac Pontchartrain et à Springhill, près Mobile.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

[illegible]

Les actes de vente [illegible] A. Mazureau, notaire [illegible]

Schneider frères

81, rue Royale

Avis au public musical.

LES soussignés importateurs de pianos et d'instruments de musique [illegible] pianos [illegible] Piano-orgue [illegible]

SCHNEIDER FRERES, No 81 rue Royale, entre Conti et la Banque de St Louis

L. GAUDIN,

RUE ROYALE 101, entre les rues St-Louis et Conti

VIENT de recevoir de France un assortiment de pianos des premiers manufacturiers [illegible]

GRAND CHOIX DE PIANOS

Au prix coûtant pour cause de liquidation.

A. PERIER,

Rue Royale 130, entre St-Philippe et Ursulines.

UN magnifique assortiment de pianos des fabriques de Pleyel et Erard, [illegible]

Pianos piccolo en palissandre, de 6½ et 7 octaves, à $300 et $350.

Pianos Pleyel et Erard, grand format, à $400 et $500.

A. Perier, sur le point de partir pour France et le Nord, prévient ses clients qu'il se chargera de toutes les commissions de Pianos Pleyel et Erard qu'on voudra lui confier.

Orgues Harmoniums à trois registres, à vendre de $100 Prix [illegible]

Pianos à glace, sur lesquels quelqu'un qui ne sait pas la musique peut exécuter, dans une seule heure, tous les airs de polkas, mazurkas, etc. La glace permet à l'exécutant de suivre le mouvement du mécanisme et des marteaux sur les cordes.

W. HARTKOPP,

FACTEUR DE PIANOS,

172, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre,

A reçu par les navires Harvest et Minesota, du Havre, [illegible]

J. B. BOIRON, RUE ST-CHARLES 61,

VIENT de recevoir par les derniers navires [illegible]

Cheveux à natter, bandeaux, tresses, toupets, etc. Savon de guimauve.

Articles pour Francs-Maçons.

Les membres des sociétés maçonniques sont informés qu'ils trouveront un bel assortiment d'insignes et ornements maçonniques [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre par S DE VISSER & Co. 26 Vieille-Levée

OMBRELLES, nouveautés, montures riches [illegible] par le steamship Pacific [illegible] H. DE GOER & RIFFLARD

VEAUX cirés, qualité supérieure, 2 caisses, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.

EAU de Cologne extra fine—[illegible] caisses [illegible] à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD

CHAPEAUX PAILLE pour hommes et dames garnis et non garnis, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane

BEURRE D'IRLANDE—[illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, Douane

[illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, Douane

EAU-DE-VIE [illegible] LOISON & SILVESTRE, 24 rue de la Douane

MOUSSELINES blanches et imprimées—10 caisses, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue Douane

VINS [illegible] Bordeaux:
40 demi pipes eau-de-vie [illegible]
60 quarts United Proprietors
100 barils [illegible]

THOMAS PINET & Co, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Cora Giovanoli.

Vente d'esclaves [illegible] opérer un partage entre les héritiers.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 25 mars 1852, à midi, il sera vendu à la rotonde de l'hôtel St Louis:

1o Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bourbon, du Maine, [illegible], mesurant vingt trois pieds et [illegible] de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 100 pieds—ensemble une construction en briques à deux étages, No 181, contenant six chambres, &c. ainsi que toutes les améliorations [illegible]

2o—Phoebé, négresse âgée d'environ 34 ans [illegible]

3o—Kitty, négresse âgée d'environ 41 ans [illegible]

4o—Claiborne, nègre âgé d'environ 45 ans [illegible]

Conditions.—Pour la propriété foncière, quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois. Pour les esclaves, un tiers comptant, le reste à un crédit de 6 et 12 mois. Tous les billets provenant de cette vente seront endossés à satisfaction et divisés en coupons et garantis par hypothèque sur la propriété et sur les esclaves.

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public.

Vin rouge, Eaux-de-vie, Absynthe, &c.

PAR BERNARD TURPIN

JEUDI, 25 mars 1852, à 11 heures du soir, il sera vendu à l'encan, sur la levée, vis-à-vis de la Monnaie:

16 barriques vin de Margaux, 1846, No 14,
32 do do St Julien do
8 boucauts cognac 1847 [illegible]
20 quarts vieux Cognac,
20 do do

En débarquement du navire Amérique, de Bordeaux.

Conditions à la vente.

Peintures de choix, marbre toscan, statues et vases d'albâtre, dignes de l'attention des amateurs et des connaisseurs.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

JEUDI 25 mars 1852, à 11 heures, il sera vendu à l'encan, au No 12, rue du Camp, [illegible]

60 peintures à l'huile des écoles flamande, française, italienne et américaine, parmi lesquelles on trouvera plusieurs originaux de Titien, Claude Lorrain, Sebastiani et une quantité de peintures de Murillo, Guido et Correggio, et d'autres de Lebrun, Carlo, &c.

Une quantité de marbres italiens, de vases et autres objets d'albâtre, récemment importés.

Le tout sera exposé le jour précédent celui de la vente, et les catalogues seront prêts à être distribués.

Bijouterie, etc.

PAR GARDNER SMITH, Encanteur.

Succession de John Bamberg.

MERCREDI 7 avril, à 10 heures, il sera vendu à la City Hotel, en vertu d'un ordre de l'honorable J. B. [illegible], juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans [illegible]

AVIS.

Le steamer EMPIRE CITY [illegible] New-York [illegible]

Compagnie de steamers de la Malle des Etats Unis.

OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE PANAMA.

Les chars partent de la gare de [illegible] suivant ainsi 20 milles [illegible] Desormais les steamships de cette ligne débarqueront les passagers et les malles à leur wharf à Navy Bay à l'extrémité Est du chemin de fer de Panama.

Les passagers et la malle seront immédiatement expédiés sans détention, par le chemin de fer à la station de Miller.

La seule ligne directe pour la Californie et l'Orégon, via Navy Bay.

Par les steamships Empire City, via la Havane, le lundi 25 mars, et le Cherokee, directement le vendredi 26 mars.

Etablissement d'une ligne directe entre la Nouvelle Orléans et Navy Bay, donnant de cette manière la Nouvelle Orléans les premières nouvelles de la mer Pacifique.

Le départ les 11 et 26 de chaque mois.

Le magnifique steamer à double machine Cherokee, capt H. K. Davenport, U. S. N., partira de son wharf en face de la place Jackson le vendredi 26 mars à 8 heures A. M. précises, pour Navy Bay directement, se joignant avec le steamer de la compagnie du Pacifique, qui part de Panama à l'arrivée de la malle et des passagers pour la Californie.

Bureau de la Compagnie, 25, Magasin.

JAMES R. JENNINGS, Agent

California et Orégon [illegible]

[illegible] EMPIRE CITY, [illegible]

McMURRAY, HARRIS & Co, [illegible] rue Nayades, près Canal

Pour les Attakapas [illegible]

Le [illegible] A. FUSELIER, [illegible]

[illegible] Franklin, Centreville, Pattersonville, Berwick's Bay, Bayou Boeuf, l'embouchure du bayou [illegible]

J. Front Levée

Pour les Attakapas.

Le steamer DELIA, capt. E. [illegible] Castille, partira pour St-Martinville, Franklin, Pattersonville et tous les points intermédiaires, [illegible]

P. J. FAVY TOBIT & Co, [illegible] DAVEY & TREMOULET, [illegible]

Pour les Attakapas.

Le beau steamer à grand pouvoir ANNA No 2, Baptiste J. J. Labarthe, partira pour les Attakapas tous les mercredis à 3 heures de l'après-midi pour St Martin, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, et tous les points intermédiaires, [illegible]

Pour Vermillionville [illegible]

[illegible]

Pour le Havre.

[illegible] WICKENDEN, [illegible]

H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour Liverpool.

[illegible] CHARLESTON & MAINE [illegible]

H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour Hambourg.

[illegible] ELYSIUM [illegible]

H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Pour Bordeaux.

[illegible] SHANGHAI [illegible]

H. V. BAXTER, [illegible]

Pour le Havre.

Le navire [illegible] LEMUEL DYER, [illegible]

H. V. BAXTER, [illegible]

Pour la Havane.

[illegible] B. F. LAWTON, [illegible]

RAYMOND CARDONA, [illegible]

POUR LE HAVRE.

[illegible] KORF, [illegible]

H. V. BAXTER, 25, Carondelet

Pour le Havre.

[illegible] CHARLES HOLMES, [illegible]

H. V. BAXTER, 25 Carondelet

Changement de domicile.

[illegible] Toulouse, [illegible]

JOHN CLAUZURE.

VINS [illegible] Château Léoville, [illegible] JOHN CLAUZURE, 164, Royale

[illegible] EAU DE VIE [illegible] JOHN CLAUZURE, 164, Royale

BOUTEILLES [illegible] ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée

Chapeaux [illegible]

REÇU par les derniers arrivages [illegible]

[illegible]

100 [illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF [illegible]

[illegible] WILLIAMSON, ZARATE & TRABAA [illegible]

AMONTILLADO [illegible] WILLIAMSON, ZARATE & TRABAA.

VINAIGRE—50 barils vinaigre de vin [illegible] NUMA LACOSTE

GUIGNOLET—[illegible]

[illegible]